



**CNRS-INRIA
INSERM-IRD
INED-INRETS-
INRP**

En bref...

SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33
Courrier électronique : sntrscgt@vjf.cnrs.fr - Site web : <http://sntrscgt.vjf.cnrs.fr>

Numéro 259 du 25 mai 2011

Communiqué des Organisations Syndicales de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

AMPLIFIER ENCORE LA MOBILISATION CONTRE LA RGPP

La mobilisation se poursuit contre l'application de la RGPP dans l'Enseignement Supérieur et dans la Recherche (ESR). C'est notamment le cas à l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) où la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) est à l'ordre du jour du Comité Technique Paritaire (CTP) du 26 mai 2011. La Direction de l'INRA reprend, avec des différences de formes, les préconisations des inspecteurs de l'IGAENR (Inspection Générale de l'Administration de l'Education Nationale et de la Recherche) mandatés par le gouvernement. De toute évidence la situation sera similaire dans les autres EPST dans les prochaines semaines. Les personnels de tous les EPST et des Universités sont tous concernés par ce qui se passe à l'INRA. Les syndicats de l'INRA demandent le retrait du schéma directeur RGPP de la direction générale de l'INRA du CTP du 26 mai. Ils mobilisent pour que ce CTP ne puisse statuer sur les recommandations RGPP. Les Organisations Syndicales sous signées, réunies le 23 mai 2011, soutiennent les personnels de l'INRA en lutte contre la RGPP et le feront savoir à la Direction de l'INRA. Elles appellent les personnels de l'ESR à participer aux initiatives des syndicats de l'INRA.

Les Organisations Syndicales sous signées de l'ESR appellent les personnels de l'ESR à intensifier la lutte contre la RGPP en la diversifiant, pour l'adapter à la situation de chaque établissement et de chaque site. Dans tous les établissements, elles proposent aux personnels de préparer un comité d'accueil aux directions qui viennent expliquer leurs projets pour appliquer la RGPP. La montée de la protestation des personnels dans plusieurs EPST est redoutée par les directions qui diffèrent de plus en plus leur communication sur l'application de la RGPP. Au CNRS, de nombreuses initiatives ont déjà eu lieu au niveau des délégations régionales. De plus, les Directeurs d'Unité de Recherches commencent à signer une lettre pour exprimer leur désaccord avec l'application de la RGPP.

Les syndicats de l'ESR agiront pour donner un nouvel élan à la signature de la pétition contre l'application de la RGPP dans l'ESR. La journée d'action du 31 mai, centrée sur les salaires, est l'occasion de faire le lien entre pouvoir d'achat, salaires, précarité et RGPP. A cette date, sur les sites de recherche et d'enseignement supérieur, les syndicats, qui le jugeront opportun, feront signer la pétition contre la RGPP.

Les Organisations Syndicales sous signées de l'ESR se prononcent pour une journée d'action dans la deuxième quinzaine de juin pour exprimer les revendications convergentes des personnels de l'ESR et porter la pétition contre la RGPP au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Les Organisations signataires: CGT (INRA, SNTRS, FERC-SUP, CIRAD), FSU (SNESUP, SNCS), SGEN-CFDT Recherche EPST, UNSA (SNPTES), SUD (Recherche, Education), SNPRES-FO

Villejuif, le 23 mai